



## Conseil de Vie Sociale de l'EMP-EMPro de Champigny

du 29 mars 2022

### PARTICIPANTS :

Présents : Mme MANSARD, directrice générale de l'AFASER / Anna BLUM, directrice / M. PELLETIER : représentant CA AFASER / Caroline MARTEL, éducatrice à l'EMPro et Hugo, Nathan, Kadmiel, Badr-Aïssa : représentants titulaires et suppléants des jeunes de l'EMPro / Dominique DEBAR MONCLAIR, AMP : élue CSE-CSSCT / Mme OHL, Mme EON, M. FERREIRA, Mme ZOGO MASSY, Mme AMINE : parents élus / Mme GONON : coordinatrice inclusion handicap au CCAS de la ville de Champigny

Excusées : Mme GARCIA, Mme BLANCHET, Mme FERCHAUD : parents élus / Mme THIROUX première adjointe au maire.

Invités : Mme Katia ONOMO, éducatrice à la pépinière et Florian, jeune du groupe jasmin / Mme Giliane ROLLY, chef de service à la pépinière

### **Préambule :**

La Directrice de l'établissement remercie les parents qui se sont portés candidats, ce qui va permettre au Conseil de la Vie Sociale de pouvoir fonctionner dans l'intérêt de tous.

Un tour de table s'organise afin que chacun puisse se présenter.

### **1-Dernier Compte-Rendu**

Le compte rendu du CVS du 25 janvier 2022 est validé. Il sera adressé par SMS aux familles et mis sur le blog de l'établissement.

### **2-Election du Président et Président adjoint :**

Madame OHL est élue Présidente du Conseil de la Vie Sociale à l'unanimité.

Madame EON est élue Présidente adjointe du Conseil de la Vie Sociale à l'unanimité.

### **3-Approbation du règlement de fonctionnement :**

Après une demande d'explication à propos du sigle CSSCT et quelques remarques de formes notamment sur l'utilisation non systématique des majuscules pour écrire le même mot, le règlement intérieur du Conseil de la Vie Sociale du 29 mars 2022 est adopté à l'unanimité.

Sa forme corrigée en tenant compte des remarques précédentes sera transmise à Madame OHL, Présidente du Conseil de la Vie Sociale pour signature et ensuite diffusion avec le compte rendu de la réunion.

### 4-informations sur l'équipe :

A l'arc en ciel :

- Evelyne KOÏTA présente sur le service en CDD depuis la rentrée de septembre remplace Isabelle BERGUA absente depuis fin août et qui a démissionné au 15 mars.
- Virginie LANZARINI éducatrice de jeunes enfants commencera le 1<sup>er</sup> avril sur le remplacement de Céline SAUTON partie fin décembre.

A l'EMPro :

- Suite au départ à la retraite de Daniel HERVIN fin décembre c'est Fabienne LEROUX qui prend ses fonctions et de fait Adeline LECLERC prend le poste de chargée d'insertion c'est Blandine DELBOS de la pépinière qui la remplace sur le groupe rose.
- Céline COMMIN qui remplaçait Christine JOGUET depuis septembre est toujours présente sur le remplacement du congé maternité de Sophie RUF. En effet Christine JOGUET est revenue en mi-temps.

A la pépinière :

- Une nouvelle cheffe de service Giliane ROLLY nous a rejoints lundi dernier, le 14 mars.
- Nous sommes en train de recruter 2 postes éducatifs sur la pépinière 2<sup>ème</sup> étage pour remplacer Blandine DELBOS et une salariée qui est absente après une année sabbatique.
- Une nouvelle accompagnatrice HELLUY Karine a aussi rejoint l'équipe mi-février.

A l'administratif :

- Myriam KOUSSOUKILA est en CDD à mi-temps afin de nous aider à remettre à jour les projets personnalisés des enfants un peu mis à mal avec les vacances de postes des chefs de service et la période du Covid.

### 5-Informations sur les nouvelles mesures sanitaires :

Avant de faire un point complet sur les obligations légales qui incombent à l'établissement liées aux mesures sanitaires la directrice aimerait insister sur le fait que malgré que l'établissement, conformément aux mesures de l'ARS modifie son protocole une grande partie des conduites de protections restent inchangées à savoir ;

- Ce qui change :
  - Arrêt du port du masque
  - Arrêt de la prise de température systématique avant la prise de poste pour tous les professionnels et les enfants et pour les visiteurs.
  - Le protocole des cas contacts et des cas positifs (voir feuille ci-jointe reprenant le décret n°2022-352 du 12 mars 2022)
- Ce qui ne change pas :
  - Une symptomatologie évocatrice de COVID se traduira toujours pour les enfants et/ou les professionnels par une éviction temporaire jusqu'à présentation d'un test RT-PCR négatif.
  - Sens de circulation spécifique et pour certains services changement de chaussures.
  - Lavage des mains et/ou désinfection à l'arrivée et tout au long de la journée.
  - Poursuite du port de vêtements à usage du travail chaque jour pour les professionnels
  - Poursuite de l'observation des signes (fièvre, vomissement, diarrhée, maux de tête, toux) chez les enfants pour information immédiate aux infirmières et isolement de l'enfant à l'infirmerie en attendant que ses parents viennent le chercher.

- Respect dans la mesure du possible aucun enfant ne rentre dans le bâtiment administratif.
- Tenue d'un registre des visiteurs.

Nous proposons aussi, dès que possible et avec l'accord des familles que les tests antigéniques soient réalisés par les infirmières de l'établissement. Nous ne pouvons proposer que des tests antigéniques et non à prélèvement buccal car l'ARS n'a pas ce type de test.

### 6- Informations sur les travaux et la reconstruction de l'ALGECO :

La fin du chantier est programmée pour mi-avril. Si tout se passe bien nous devrions pouvoir prendre pleine possession des lieux à la rentrée de septembre 2022.

En parallèle de cette reconstruction le gymnase sera transformé, pendant la fermeture estivale en salle de restauration pour l'ensemble des jeunes de la pépinière.

Comme chaque année les périodes de fermeture sont l'occasion de faire faire quelques travaux pour cette année la période de fermeture estivale sera l'occasion de réaménager des espaces sur le service de la pépinière.

### 7- Consultation sur la réécriture du projet d'établissement :

Le projet d'établissement validé par le conseil d'administration de l'AFASER a été transmis aux différents membres du CVS pour consultation et avis en amont de la réunion. Ce point est un report de la réunion du 25 janvier 2022 car les personnes présentes n'étaient pas en nombre suffisant pour que cette consultation soit représentative.

Les membres du CVS apprécient la rédaction d'un projet d'établissement accessible qui rend visible ce qui est fait dans l'établissement.

### 8- Présentation de la Gazette des « Jasmins » :

Katia ONOMO, éducatrice « roulante » sur la pépinière 2<sup>ème</sup> étage et Florian, jeune du groupe Jasmin sont venus avec quelques exemplaires de la Gazette des « Jasmins » afin de présenter leur journal mensuel des actualités du groupe Jasmin mais aussi de la pépinière 2<sup>ème</sup> étage. En effet Florian a pu expliquer en quoi il participe ainsi que les autres jeunes dans la mise en page (utilisation du copier-coller, de la notion de réduction, de la notion de déplacer et de faire des choix sur les illustrations, ...) et la réalisation de ce petit journal. Dans chaque exemplaire il y a toujours des « reportages » sur des rubriques cuisine, avec la recette si on veut la refaire à la maison, un atelier, les anniversaires, les stages, ....

Les parents du CVS ont énormément apprécié la Gazette et souhaiteraient que chaque enfant puisse tous les mois avoir aussi sa gazette à regarder avec ses parents.

Un échange se fait sur la difficulté des parents à savoir, connaître, comprendre et pouvoir échanger avec leur enfant sur ce qu'il a fait dans la semaine à l'établissement. La directrice entend que les cahiers de vie qui repartent en famille à chaque vacance scolaire c'est bien mais c'est un peu long pour les parents dont les enfants ne racontent pas leur quotidien à l'établissement. Le rythme mensuel semble convenir à tous.

Madame BLUM rappelle que ce n'est pas toujours facile pour les équipes de pouvoir prendre ces temps pour faire des photos, rédiger quelques lignes, mettre en forme, ... car ils sont avant tout là pour être avec les enfants. Mais elle comprend aussi que c'est très important pour les familles. Madame BLUM va voir avec les chefs de service comment l'établissement pourrait s'organiser pour aller dans ce sens.

### 9-Quelques informations en vrac :

Projet transfert : pépinière 1<sup>er</sup> étage en baie de Somme du 16 au 20 mai.

Projet photo portrait : M. OHL, papa d'une petite fille de l'arc-en-ciel, se propose de revenir pour prendre en photo les enfants et qu'ensuite les familles puissent, un peu comme à l'école, commander la « pochette » photo de leur enfant. Une date va se prendre en fonction des disponibilités de M. OHL. Mme BLUM remercie par avance M. OHL de cette proposition.

Madame MANSARD, Directrice Générale de l'AFASER, informe les parents élus que dans le cadre de leur mandat ils seront invités deux fois par an au conseil d'administration et à l'assemblée générale de l'AFASER du 25 juin. Un rappel est aussi fait sur l'importance pour tous de pouvoir adhérer à l'association afin de pouvoir la faire vivre et qu'elle puisse continuer de représenter les besoins des familles et des enfants auprès des instances (ARS, MDPH, ...).

Il est évoqué un film qui a été tourné sur l'ESAT d'Aubervilliers. La directrice va faire son possible pour le mettre sur le blog pour que l'ensemble des familles puissent le voir.

### 10-Propositions faites par les représentants des jeunes de l'EMPro :

- Une demande est faite pour finir à 13h les mercredis.
  - ✓ Après échange cette demande n'est que celle de 4, 5 jeunes sur les 40 de l'EMPro et ils ne savent pas ce qu'ils feraient de ce temps. La directrice explique pourquoi les jeunes viennent à l'établissement à savoir se préparer un avenir et les aider à bien grandir et c'est pourquoi l'accueil est sur 5 jours toute la journée.
- Toujours la même demande d'amélioration concernant les repas ; en proposant plus de variétés, en améliorant la qualité des frites, en proposant plus de pâtisserie (actuellement une par semaine) et plus variée (en faisant des crêpes par exemple), en changeant la vinaigrette et en augmentant les quantités au niveau des entrées et des plats.
  - ✓ La directrice explique que nous n'avons, pour le moment, toujours pas de cuisinier attiré et qu'il va falloir être encore un peu patient pour pouvoir retravailler tout cela avec le nouveau chef. Mais un point déjà a été modifié il y a 2 pâtisseries au menu toutes les semaines.
- Une demande d'avoir tous les « ordivals » est faite.
  - ✓ La directrice explique que les « ordivals » sont des ordinateurs portables donnés par le Conseil Départemental du Val de Marne à tous les jeunes qui rentent au collège. Dans ce cadre seul les jeunes étant scolarisés et avec un certain âge et niveau scolaire peuvent y prétendre. La directrice n'étant pas de l'Education Nationale elle ne peut pas faire cette demande, mais elle va voir avec les enseignantes pour qu'une demande soit faite pour les nouveaux arrivés de l'EMPro. Madame BLUM rappelle que ces ordinateurs portables sont utilisés en classe et qu'ils peuvent donc se prêter, en attendant, car nous en avons déjà une vingtaine et que les groupes de classes ne comprennent que 6, 7 élèves ensemble.
- Une demande de changement de casier est faite.
  - ✓ En effet après échange nous comprenons qu'en ce moment il y a des affaires des casiers qui sont cachées car un jeune s'amuse à forcer les casiers pour faire des « blagues ». La directrice va faire le point avec la chef de service afin que chaque jeune puisse s'apaiser et que ces affaires soient bien en sécurité lorsqu'elles sont dans son casier.
- Les jeunes souhaiteraient pouvoir avoir un car, en juillet, pour faire une sortie à la Mer de sable tous ensemble.
  - ✓ La directrice va en faire la demande à la mairie.

### 11-Propositions faites par les parents élus :

- Monsieur FERREIRA, papa d'un petit garçon de l'arc-en-ciel, propose de mettre à disposition l'association dont il est adhérent pour promouvoir une action, dans l'entreprise où il travaille, qui permettrait de récolter des fonds pour l'établissement. Il s'agirait de réfléchir à une action de « vente » et une présentation via un flyer à concevoir, ainsi que la destination de ces fonds (transfert, matériel, aménagement, ...).
  - ✓ Madame BLUM remercie au nom de l'établissement M. FERREIRA pour cette proposition et va voir ce qui est possible de proposer avec les équipes. Peut-être une expo poterie et ....
- Un souhait d'échange entre les familles serait souhaité soit les parents de la même tournée, soit le groupe des parents des enfants du même groupe d'accueil.
  - ✓ Madame BLUM va voir comment elle peut recueillir l'accord des familles qui est nécessaire pour cette mise en place.
- Un souhait « d'alerte » automatique via un SMS, est demandé lorsqu'un nouvel élément est mis sur le blog.
  - ✓ La directrice va faire en sorte que cela puisse se mettre en place.
- Un échange entre les parents aborde le sujet de l'absence d'orthophoniste salariée au sein de l'établissement. Madame BLUM et Madame MANSARD rappellent combien il est difficile d'en recruter et comprennent que les conventions avec des orthophonistes en libérale ne remplacent pas la présence d'un professionnel au sein de l'établissement. Quelques pistes d'aide au recrutement sont évoquées par les uns et les autres car il ne s'agit pas d'abandonner cette idée de recruter une orthophoniste qui interviendrait au sein de l'EMP.

### 11-Prochaines dates :

Les prochaines réunions de CVS auront lieu le 21 juin et le 18 octobre 2022.

Madame OHL, présidente du CVS



Anna BLUM, directrice de l'EMP-EMPro

